



# *Bâtiments*

PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS  
D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

## DESCRIPTION DES DOCUMENTS TECHNIQUES REQUIS

---

**Volet sur mesure**

---

Hydro-Québec

Novembre 2013

# Liste des documents à transmettre<sup>1</sup>

Pour que nous puissions effectuer l'analyse technique de votre dossier, vous devrez nous transmettre par courriel l'ensemble des documents techniques décrits ci-dessous. **Veillez prendre note qu'il ne s'agit pas d'une liste exhaustive.**

## Bâtiments existants

1. Grille de l'appui financier et toute documentation requise pour justifier chaque crédit indiqué. Vous pouvez télécharger cette grille de notre site Web.
2. Fichier de calcul des économies d'énergie (électricité et combustibles) ou autre fichier de simulation.
3. Fichier créé à l'aide du progiciel PPE pour tous les projets d'éclairage. Exception : dans le cas des projets comportant des mesures de nature multiple (éclairage, CVCA, enveloppe thermique) présentés avec le logiciel de simulation SIMEB, les économies calculées au moyen de ce logiciel seront acceptées.
4. Plan à échelle réduite ou schéma appuyant le fichier de calcul des économies d'énergie.
5. Factures d'électricité et de combustibles officielles (couvrant 12 mois consécutifs) émises au cours de la période de 24 mois précédant la date de début des travaux.
6. Bulletins techniques ou rapports de performance des équipements touchés par le projet.
7. Bulletins techniques ou dessins d'atelier des équipements installés dans le cadre du projet.
8. Document descriptif complet du bâtiment à l'étude, tel qu'une étude énergétique. Ce document doit inclure les éléments suivants :

### A. Description du projet

- Description du bâtiment et de ses usages.
- Présentation du bilan énergétique du bâtiment par source d'énergie.
- Présentation des différents paramètres électromécaniques, architecturaux et de régulation.
- Description des plages horaires d'éclairage et d'occupation du bâtiment ainsi que de fonctionnement des différents systèmes mécaniques.

### B. Description de chaque mesure mise en œuvre

- Description de la mesure.
- Présentation des paramètres de référence utilisés.
- Description des horaires applicables.
- Présentation des formules, des hypothèses et des références techniques utilisées.\*
- Présentation des effets croisés découlant de la mise en œuvre de la mesure, le cas échéant.\*
- Référence aux fichiers de calcul des économies d'énergie.\*

\* Seulement lorsque les calculs sont présentés dans un fichier de calcul maison.

---

<sup>1</sup> À l'exception des projets d'aréna ou de centre de curling, qui font l'objet d'un document distinct indiquant la liste des documents à transmettre ainsi que les critères d'évaluation et de traitement technique.

## **Nouveaux bâtiments**

1. Grille de l'appui financier et toute documentation requise pour justifier chaque crédit indiqué. Vous pouvez télécharger cette grille à partir de notre site Web.
2. Fichiers de simulation (SIMEB) comprenant la modélisation du bâtiment proposé. La modélisation du bâtiment de référence se fait automatiquement à l'onglet Simulation – programme Bâtiments d'Hydro-Québec. Pour les mesures ne pouvant être simulées à l'aide de l'outil SIMEB, ajoutez le fichier de calcul des mesures en question.
3. Plan à échelle réduite ou schéma décrivant les principales zones fonctionnelles ou zones thermiques du bâtiment.
4. Plans et devis architecturaux, mécaniques, électriques et de régulation.
5. Bulletins techniques ou dessins d'atelier des équipements installés dans le bâtiment.